

Programme CEPI – CRD de Calais

Michel Lebreton 2010

ANNEXE : CURSUS DE LA DISCIPLINE DOMINANTE “ MUSIQUES TRADITIONNELLES ” (voix et instruments), tel qu'il apparaît dans le projet d'arrêté relatif à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle de musique (document de travail du 13 décembre 2005)

Module principal

- 1 - Répertoire de l'aire culturelle choisie comme dominante
- 2 - Répertoire d'une seconde aire culturelle proche de l'aire culturelle choisie comme dominante
- 3 - Variation et/ou improvisation
- 4 - Techniques vocales spécifiques (pour les chanteurs)

Module associé de pratique collective

- 1 - Dans l'esthétique de l'aire culturelle dominante,
 - 2 - Dans celle de la seconde aire culturelle proche de la dominante,
 - 3 - Dans un autre répertoire
- *le cas échéant avec la danse et dans la réalité sociale de cette pratique*

Module complémentaire : formation et culture musicale

- 1 - Connaissance des sources patrimoniales, histoire et esthétique
- 2 - Analyse et commentaire d'écoute
- 3 - Etude des formes de notation adaptées à l'aire culturelle dominante
- 4 - Organologie

Une unité d'enseignement au choix dans la liste suivante :

- Pratique du collectage
- Deuxième instrument ou chant (dans le cas d'un instrumentiste)
- Pratique vocale ou instrumentale dans une autre esthétique
- Direction d'ensemble instrumental ou vocal
- Ecriture, création ou composition
- Danse
- Théâtre
- Lien avec les musiques actuelles amplifiées et/ou le jazz
- Production et traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale

Programme CEPI – CRD de Calais

Michel Lebreton 2010

1. Pratique individuelle et collective :

1.1. Interprétation des répertoires du Berry sur la musette 16 pouces :

- Savoir développer une interprétation puisant au plus près des jeux de musettes du Centre. S'appuyer sur l'écoute et l'analyse de documents sonores (collectes mais également réinterprétations récentes) ainsi que sur les rencontres avec des instrumentistes. Prendre en compte les phénomènes de reconstruction des modes de jeux en cours dans les pratiques actuelles afin de savoir opérer des choix clairs et motivés dans ce sens ;
- Savoir développer le jeu pour la danse en s'inspirant là aussi d'écoutes. Celles-ci puiseront largement dans d'autres pratiques instrumentales attestées par l'enquête et le jeu actuel (chant, vielle à roue, accordéon diatonique...).

1.2. Variations et improvisations sur ces répertoires:

- Savoir varier les thèmes par un développement ornemental ;
- Savoir improviser sur un mode mis en situation dans une mélodie. Développer le travail formulaire, la mise en valeur des attractions, l'invention sur des appuis structurels de la mélodie en restant dans le mode. Plus généralement, savoir improviser dans un univers de monodie à bourdons ;

1.3. Danse :

- S'initier à la pratique des danses constitutives de ces répertoires.

1.4. Création d'un groupe :

- Constituer son propre groupe avec les musiciens et instrumentistes de son choix ;
- Développer un jeu collectif pour la danse en prévision de prise en charges de bals ;
- Mais s'essayer également à créer des structures et arrangements jouant sur les contrastes et ruptures dans un univers de musiques à bourdons. Proposer un concert thématique.

2. Pratique complémentaire :

- Développer la connaissance et la pratique du jeu de cabrette d'Auvergne et étudier les adaptations possibles à la musette du Berry ;
- S'en imprégner par l'écoute de collectes, d'études sur l'histoire des Auvergnats et de leurs pratiques musicales ;
- Rencontrer des cabrettaires pour compléter cette démarche.

Programme CEPI – CRD de Calais

Michel Lebreton 2010

3. Formation et culture musicale :

3.1. Sources patrimoniales : mises en perspectives

- Initiation à l'organologie et découverte générale de quelques grandes aires culturelles à travers l'Europe, l'Afrique et l'Asie ;
- Les musiques traditionnelles d'Europe à travers le prisme de la cornemuse ;
- Les pratiques musicales en Berry : pratiques de traditions populaires et naissance du mouvement folklorique.

3.2. Sources patrimoniales : écoute et analyse

- Relier l'écoute aux éléments de connaissances fonctionnelles : pourquoi cette musique et cette pratique dans cette société ?
- Développer une analyse musicale éclairant la cohérence et les catégories sonores pertinentes.

3.3. Du folklore à l'ethnomusicologie :

- L'histoire du mouvement des collecteurs et des folkloristes. Les grandes collectes du XIXe siècle. De l'académie celtique au décret Fortoul. Le regard des lettrés sur les pratiques culturelles paysannes. Le cas du Berry ;
- Du folklore à l'ethnographie : Arnold Van Gennep. Rites de passages et cycle des saisons.
- Initiation à la perspective ethnomusicologique à travers les travaux en Bourbonnais de Jean-François Chassaing et en Aubrac de la mission du CNRS.

3.4. Les pratiques dans leurs contextes :

- Choix d'un thème concernant les traditions populaires et les pratiques musicales actuelles dans la région Nord-Pas-de-Calais (guénels à Boulogne sur Mer, carnaval ou saint Martin à Dunkerque, géants de Cassel...)
- Travail de collecte mêlant interventions sur le terrain sur la base d'un questionnaire préparé au préalable (interviews, comptes-rendus précis de manifestations) et recherches sur les travaux déjà effectués de par le passé (documents écrits et sonores existants) ;
- Réalisation d'un mémoire et d'enregistrements (audio et vidéo) présentant la somme de cette collecte.

Programme CEPI – CRD de Calais

Michel Lebreton 2010

4. Unités d'enseignement complémentaires :

4.1. Pratique polyphonique et création pour cornemuses :

- Savoir créer une voix polyphonique sur un thème donné par un jeu improvisé ;
- Noter les compositions ;
- S'initier à la pratique de la musette 23 pouces et composer pour trois voix au sein d'un trio. Composer également par l'écriture (utilisation possible de l'ordinateur). Comparer les résultats obtenus par une analyse des rapports entre les voix.

4.2. Univers d'improvisations :

- Participer aux trois ateliers d'improvisation présents au sein du CRD de Calais, à savoir :
 - ✓ Improvisation contemporaine ;
 - ✓ Improvisation jazz ;
 - ✓ Improvisation libre.